

Par M. Macdonald,—État concernant les sommes reçues et déboursées dans le fonds spécial affecté au remplacement du matériel pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément à l'article 11(4) de la Loi sur la défense nationale, chapitre 184, S.R.C., 1952 (Versions française et anglaise). (Document parlementaire n° 283-1/185).

Par M. Macdonald,—Rapport (en français et en anglais) de la Construction de Défense (1951) Limitée, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur

général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/120).

---

A 6 h. 23 du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à onze heures du matin, le vendredi, en conformité des dispositions du paragraphe (3) de l'article 2 du Règlement.

*L'Orateur,*

**LUCIEN LAMOUREUX.**